



Maître d'Ouvrage

Communauté de Communes de la Vallée de Munster
9 rue Sébastopol
68140 MUNSTER

Réalisation d'un schéma de transfert de compétences assainissement et eau potable

ACTE D'ENGAGEMENT

Marché public de prestations intellectuelles

Mode de passation :

Procédure adaptée, soumise aux dispositions de l'article 42 de l'ordonnance n°2015-899 du 23/07/2015 et des articles 27 et 59 du décret n°2016-360 du 25/03/16, relatif aux marchés publics.

ARTICLE 1 – OBJET DE LA CONSULTATION ET DE L'ACTE D'ENGAGEMENT

Objet de la consultation :

Réalisation d'un schéma de transfert de compétences assainissement et eau potable

ARTICLE 2 – CONTRACTANT(S)

Je soussigné

Nous soussignés (1)

- après avoir pris connaissance du cahier des clauses administratives particulières (CCAP), du cahier des clauses techniques particulières (CCTP) et des documents qui y sont mentionnés, et
- après avoir justifié ne pas être dans un cas d'interdiction de soumissionner,

m'engage (nous engageons) sans réserve, conformément aux stipulations des documents visés ci-dessus, à exécuter les prestations dans les conditions ci-après définies, qui constituent l'offre.

Le présent engagement ne vaut que si l'acceptation de l'offre est notifiée dans un délai de quatre-vingt-dix jours à compter de la date de remise des offres.

ARTICLE 3 – PRIX

L'estimation de l'ensemble des prestations est la suivante :

Montant hors taxes (hors option) : _____

Montant de la TVA : _____

Montant toutes taxes comprises : _____

Selon les prix indiqués dans la décomposition globale forfaitaire.

En toutes lettres en euros:

Je m'engage ou j'engage le groupement dont je suis mandataire, sur la base de mon offre ou de l'offre du groupement (rayer les mentions inutiles).

Les prix ci-dessus sont fermes.

ARTICLE 4 – DUREE D’EXECUTION DU MARCHE

La durée d’exécution du marché est de 10 mois.

La date de début d’exécution du marché sera notifiée par ordre de service de démarrage.

ARTICLE 5 – AVANCE

Je renonce au bénéfice de l’avance : (cocher la case correspondante)

NON

OUI

ARTICLE 6 – SOUS-TRAITANCE

Les annexes n° 1 et 2 au présent acte d'engagement indiquent la nature et le montant des prestations que j'envisage (nous envisageons) de faire exécuter par des sous-traitants payés directement, le nom de ces sous-traitants et les conditions de paiement des contrats de sous-traitance; le montant des prestations sous-traitées indiqué dans chaque annexe constitue le montant maximal, non révisable ni actualisable, de la créance que le sous-traitant concerné pourra présenter en nantissement.

Chaque annexe constitue une demande d'acceptation du sous-traitant concerné et d'agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance, demande qui est réputée prendre effet à la date de notification du marché; cette notification est réputée emporter acceptation du sous-traitant et agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance.

Le montant total des prestations que j'envisage (nous envisageons) de sous-traiter, conformément à ces annexes, est de Euros.

En outre, le tableau ci-après indique la nature et le montant des prestations que j'envisage (nous envisageons) de faire exécuter par des sous-traitants payés directement après avoir demandé en cours de travaux leur acceptation à la personne responsable du marché; les sommes figurant à ce tableau correspondent au montant maximal, non révisable ou actualisable, de la créance que le sous-traitant concerné pourra présenter en nantissement.

Nature de la prestation	Montant T.T.C.de la prestation
Total:	

Le montant maximal de la créance que je pourrai (nous pourrons) présenter en nantissement est ainsi de:

ARTICLE 7 – PAIEMENTS

Le maître de l'ouvrage se libérera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit des comptes ci-après:

Titulaire du marché :

Compte ouvert au nom de	
Sous le numéro	Clé RIB
Banque.....	
Code banque.....	Code guichet.....

Sous-traitants :

Prestation concernée :

Compte ouvert au nom de	
Sous le numéro	Clé RIB
Banque.....	
Code banque.....	Code guichet.....

Prestation concernée :

Compte ouvert au nom de	
Sous le numéro	Clé RIB
Banque.....	
Code banque.....	Code guichet.....

Prestation concernée :

Compte ouvert au nom de	
Sous le numéro	Clé RIB
Banque.....	
Code banque.....	Code guichet.....

J'affirme (nous affirmons) sous peine de résiliation du marché ou de sa mise en régie à mes (nos) torts exclusifs ne pas tomber (que la société pour laquelle nous intervenons ne tombe pas) sous le coup de l'interdiction découlant de l'article 50 de la loi n° 52-401 du 14 avril 1952 modifié par l'article 56 de la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 ou sous le coup d'une interdiction équivalente prononcée dans un autre pays.

Les déclarations similaires des sous-traitants recensés dans les annexes sont jointes au présent acte d'engagement.

J'atteste (nous attestons) sur l'honneur que le travail sera réalisé avec des salariés employés régulièrement au regard des articles L.143-3, L. 143-5 et L. 620-3 du Code du Travail ou des règles équivalentes dans les pays auxquels ils sont rattachés.

Fait à
en un seul original, le

Signature(s) du (des) titulaire (s)
(cachets et signatures)

ARTICLE 8 – ACCEPTATION DE L’OFFRE

Est acceptée la présente offre pour valoir acte d'engagement.

A _____, le _____

Le représentant légal de la collectivité

ARTICLE 9 – NOTIFICATION AU TITULAIRE

Notifié au titulaire du marché par le représentant légal de la collectivité le _____

Reçu en notification le _____ par le titulaire du marché.

ANNEXE N°1 AU CADRE D'ACTE D'ENGAGEMENT

Formules à utiliser par les entrepreneurs candidats pour COMPLETER l'article 2 – Contractant.

- le contractant est une entreprise individuelle : utiliser la formule A
- le contractant est une société (ou un groupement d'intérêt économique)..... utiliser la formule B
- le contractant est un groupement d'entrepreneurs solidaires utiliser la formule C

A

Monsieur	(nom et prénoms)
agissant en mon nom personnel	
domicilié à	(adresse complète et n° de téléphone)
Immatriculé(e) à l'I.N.S.E.E. :	
N° d'identité d'entreprise (SIREN) :	
N° d'identité d'établissement (NIC) :	
N° SIRET :	
Code d'activité économique principale (APE) :	
N° d'identification au registre de commerce :	

B

Monsieur	(nom et prénoms)
agissant au nom et pour le compte de :	(intitulé complet de la société)
Société	(forme juridique)
Groupement d'intérêt économique	
Ayant son siège social à	(adresse complète et n° de téléphone)
Immatriculé(e) à l'I.N.S.E.E. :	
N° d'identité d'entreprise (SIREN) :	
N° d'identité d'établissement (NIC) :	
N° SIRET :	
Code d'activité économique principale (APE) :	
N° d'identification au registre de commerce :	

C

Monsieur	dans le cas d'un groupement d'entrepreneurs solidaires, chaque entrepreneur (1) et (2) et de groupement doit compléter la formule C en utilisant la formule A s'il s'agit d'une entreprise individuelle la formule B s'il s'agit d'une Société (ou d'un groupement d'intérêt économique)
Monsieur	
Les entreprises ci-dessus étant groupées solidaires et l'entreprise : étant leur mandataire (1)	

(1) Cette clause est à remplir aussi bien lorsque le groupement d'entrepreneurs solidaires est candidat pour la totalité du marché que lorsqu'il est seulement candidat pour une prestation.

ACTE SPECIAL

Annexe 2

Annexe à l'acte d'engagement en cas de sous-traitance valant demande d'acceptation d'un sous-traitant et de ses conditions de paiement.

MARCHE

-titulaire

-objet.....

PRESTATIONS SOUS-TRAITEES

-nature

-montant TVA comprise.....

SOUS-TRAITANT

-nom, raison ou dénomination sociale.....

-entreprise individuelle ou forme juridique de la société.....

-numéro d'identité entreprise (SIREN).....

-n° d'inscription au registre de commerce ou au répertoire des métiers

-adresse.....

-compte à créditer (établissement de crédit, agence ou centre, numéro de compte :
.....

CONDITIONS DE PAIEMENT DU CONTRAT DE SOUS-TRAITANCE

-le montant maximum des sommes à verser par paiement direct

-modalités de calcul et de versement des acomptes

-capacités professionnelles et financières du sous-traitant.....

.....

-stipulations relatives aux délais, pénalités, primes, réfections et retenues diverses
.....

-personne habilitée à donner les renseignements prévus à l'article 130 du décret n° 2016-360
du 25 mars 2016.....

COMPTABLE ASSIGNATAIRE DES PAIEMENTS

.....

A le,
Le pouvoir adjudicateur

A , le
Le sous-traitant

A le,
Le mandataire

(1) Pièce jointe : Déclaration (en deux exemplaires) du sous-traitant concerné attestant qu'il ne tombe pas sous le coup de l'interdiction découlant de l'art. 50 de la loi 52.401 du 14 avril 1952 modifié par l'art. 56 de la loi 78.753 du 17 juillet 1978